

FONDS
DE DOTATION

M —
— G



Le Château de la Garenne

Appel à candidatures 2027

Résidence de recherche et création - Art & Architecture Étrel (Morbihan), mars/juillet 2027

Présentation du programme de résidences

Le fonds de dotation MG s'associe à la Ville d'Étrel, dans le Morbihan (Bretagne), pour proposer un lieu de résidences de recherche et de création en art et architecture au sein du Château de la Garenne, impulsant une seconde vie à ce bâtiment emblématique de la ria d'Étrel.

Ce lieu ouvert à la création contemporaine accueille des résident·e·s qui bénéficient d'un espace de vie et de travail. Ce lieu dédié à la recherche et à la création dans les domaines de l'art et de l'architecture tend également à favoriser la rencontre avec les publics via des temps d'échanges et de pratiques. Ce programme est soutenu par le Département du Morbihan.



Historique du site de la Garenne

Ancien domaine bourgeois du XIX^{ème} siècle, constitué d'une grande maison et d'un parc et situé sur la commune d'Étrel (2000 habitants) dans le Morbihan (56), le site de la Garenne est acquis par l'État en 1946 et reconverti en centre militaire à destination des Affaires maritimes. Il deviendra, en 1982, le PC opérationnel du CROSS-A, le Centre régional opérationnel de

surveillance et de sauvetage de l'Atlantique.

En 2015, l'État se sépare du parc et du Château de la Garenne et la Ville d'Étrel se porte acquéreuse du site afin de poursuivre la mise en valeur de son territoire et la préservation de son patrimoine bâti et naturel. C'est alors que naît le projet de transformer la bâtisse en gîte communal d'étape à destination des randonneurs (le GR34, fameux « sentier des douaniers » passant à proximité immédiate du site) et en lieu d'accueil à destination d'autres publics, notamment des artistes.

Des travaux de réhabilitation et de transformation de la maison et du parc sont ainsi votés par la Ville d'Étrel pour permettre la mise en conformité du site avec ses nouveaux usages.

En 2020, le fonds de dotation MG propose à la Ville d'Étrel de coorganiser des résidences de recherche et de création en art et architecture au Château de la Garenne. Ce cycle annuel a permis d'accueillir, à ce jour, six créateurs·trices issu·e·s du domaine des arts plastiques, du design, de l'architecture et de la scénographie.

Toutes les informations sur le programme de résidences Art & Architecture [ici](#).

Contexte - Un site exceptionnel

La résidence bénéficie d'un site et d'un environnement remarquables. Véritable écrin de verdure, de calme et de fraîcheur entre terre et mer, le site de la Garenne est un espace privilégié, formidable source d'inspiration.

Hébergé par la commune d'Étel, le Château de la Garenne n'est pas, comme son nom pourrait le laisser penser, un château mais une grande maison édifiée à la fin du XIX^{ème} siècle et maintes fois remaniée, logée au sein d'un parc botanique qui surplombe la ria d'Étel.

Le site du Château de la Garenne s'insère en bordure de la rivière du Sac'h, au sein de la ria. Petite mer intérieure sinueuse et parsemée d'îlots, la ria d'Étel est un véritable labyrinthe entre terre et mer, eau douce et eau salée, dessinant des paysages mouvants au gré des marées de l'océan Atlantique. Ici, la nature y est sauvage et préservée, riche d'une faune et d'une flore exceptionnelles.

Le Château de la Garenne est entouré d'un grand parc d'1.2 hectares, conçu il y a plus d'un siècle comme un jardin à l'anglaise. Le jardin recèle des arbres centenaires, une bambouseraie et une incroyable richesse de plantes endémiques et exotiques.

Ce site remarquable s'insère au sein du plus vaste espace naturel du littoral breton, les dunes sauvages de Gâvres à Quiberon, immense arc de sable classé Grand Site de France en 2018.



Nature et déroulé des résidences

Le Château de la Garenne accueille des créatrices et des créateurs vivant et travaillant en France dont la pratique mêle intimement l'art et l'architecture et qui exercent leur activité dans le champ des arts visuels, plastiques, appliqués, de l'architecture et du paysage : architectes, paysagistes, plasticien-ne-s, photographes, vidéastes, graphistes, designers...

Ces dernier-ère-s créent, dans leur pratique, des liens forts entre l'art et l'architecture : certain-e-s mobilisent une(des) pratique(s) artistique(s) pour questionner des projets architecturaux ou paysagers, d'autres interrogent des notions d'architecture, de construction, d'espaces, de territoire, de topographie... dans leur pratique artistique, etc.

Le séjour au Château de la Garenne se veut un moment d'immersion, d'inspiration, de réflexion, de dialogue avec le territoire, son histoire et son environnement, pour conduire un projet de recherche et/ou création situé. Les résident-e-s sont amené-e-s à questionner leur travail au regard de ce territoire spécifique entre terre et mer, de son histoire, de sa géographie, de son écosystème, etc.

Des actions de médiation sont organisées tout au long de la résidence auprès de publics ciblés, en particulier du jeune public, afin d'ouvrir l'espace de l'atelier, créer du lien sur le territoire et sensibiliser les plus jeunes à l'art et à l'architecture. Ces actions (qui peuvent prendre la forme d'ateliers ou de rencontres) sont définies conjointement avec le-la résident-e en fonction de son expérience, de la nature de son projet et des publics concernés.

Une restitution publique vient clôturer chaque résidence afin de montrer et partager le travail effectué, sous la forme d'une exposition, d'une performance, d'une rencontre ou de toute autre forme de restitution.

Le fonds de dotation MG et/ou la Ville d'Étel peuvent être amenés à acquérir ou prendre en dépôt une œuvre éventuellement produite en résidence.



Conditions d'accueil de la résidence 2027

Lieu

Le Château de la Garenne est situé 8 rue Colbert sur la commune d'Étel dans le Morbihan (56), en Bretagne.

Dates et durée

L'accueil en résidence se déroulera sur une période de 8 semaines comprises entre le 8 mars et le 16 mai 2027. La résidence peut être réalisée d'une seule traite ou de manière fragmentée sur cette période, selon les besoins/souhaits du ou de la résident-e.

Les temps de médiation sur la période de résidence seront définis conjointement avec le-la résident-e. Il s'agira d'ouvrir les portes de l'atelier pour partager le travail en cours auprès du grand public et des scolaires.

La restitution de résidence est programmée entre le 14 juin et le 31 juillet 2027 (dates et durée à définir ultérieurement avec le-la résident-e).

Moyens

Les moyens mis à la disposition du ou de la résident-e sont les suivants :

Moyens logistiques

Le-la résident-e bénéficie, au sein du Château de la Garenne, d'un lieu de vie (studio de 25 m² comprenant une pièce avec canapé-lit, coin repas, coin cuisine équipée, salle de bains et toilettes séparés) et d'un espace de travail attenant (atelier de 60 m²) équipés d'un accès Internet. Ces espaces privatifs sont indépendants de ceux du gîte de randonnée.

Le-la résident-e a également accès au parc de la Garenne ouvert au public 7j/7 et 24h/24. Le-la résident-e devra être équipé-e de son propre véhicule.

Moyens techniques, matériel

Le-la résident-e doit apporter son propre matériel pour réaliser son travail de recherche et création (outils, accessoires, matériel artistique, informatique, électronique...).

La commune d'Étel met à la disposition du ou de la résident-e l'équipement sommaire du Château de la Garenne (mobilier, matériel audiovisuel) ainsi que tout autre type de matériel en sa possession qui pourrait lui être utile, dans la limite de ses possibilités et des contraintes de sécurité (matériel de bureautique de la mairie type photocopieuse, scanner ou autres, matériel disponible des services techniques...).

Un partenariat avec le site de Lorient de l'Ecole des Beaux-Arts de Bretagne offre la possibilité d'utiliser du matériel et des équipements de l'école. Cette possibilité n'est en aucun cas assurée au préalable et fera l'objet d'une étude selon les besoins du ou de la résident-e et les possibilités et disponibilités de l'établissement.

Moyens humains

Le-la résident-e sera accompagné-e, avant et pendant son séjour en résidence, par la coordinatrice du fonds de dotation MG et l'équipe de la Ville d'Étel (responsable de la Culture et équipe technique).

Moyens financiers

- Rémunération (bourse de résidence) : 4.000 € TTC
- Défraiements : prise en charge des frais de transport (dans la limite de 3 A/R et d'une enveloppe de 1.500 € TTC maximum). Les autres frais de déplacements et les repas ne sont pas pris en charge.
- Frais de production : à définir selon les besoins du projet, dans une enveloppe de 2.000 € TTC maximum.

Accompagnement

Le Château de la Garenne n'est pas une structure de production ou diffusion artistique et culturelle, type centre d'art, centre de recherche, lieu d'exposition... Il s'agit d'un gîte communal de randonnée qui accueille, de manière ponctuelle, des artistes et architectes en résidence. Le Château de la Garenne ne dispose donc pas, sur site, d'une équipe, ni d'un espace de documentation ou d'exposition dédié ouvert au public.

Le-la résident-e est en totale autonomie sur le site de la Garenne qui s'apparente à un lieu de « retraite » peu fréquenté, même si le parc est ouvert 24h/24 au grand public. Il-Elle peut être seul-e dans le bâtiment de jour comme de nuit si aucun randonneur ne fréquente le gîte et doit donc s'attendre à un séjour relativement solitaire.

Il-Elle est malgré tout accompagné-e, pendant son séjour, par l'équipe mentionnée précédemment qui n'est pas présente sur le site, mais avec laquelle il-elle est en contact permanent. L'équipe passe régulièrement sur site, s'assure du bon déroulement du séjour et s'efforce de mettre le-la résident-e en relation avec les acteurs-trices du territoire qu'il-elle souhaite rencontrer pour mener à bien son projet de recherche et création.

Particularité de la résidence 2027

La résidence du printemps 2027 est pensée, comme les autres résidences, sous la forme d'une carte blanche donnée à un-e créateur-trice, mais cette fois-ci, le sujet d'étude est déterminé au préalable : il s'agira de travailler sur la cour de la médiathèque municipale (6 place de la République, 56410 Étel).

La médiathèque est un équipement municipal situé en contrebas de la mairie, un lieu à la fois central (car en plein cœur de la ville) et « caché » car non visible depuis la rue et la place de la mairie. C'est un lieu très fréquenté par les habitant-e-s d'Étel car la moitié d'entre eux-elles y sont inscrit-e-s. Il s'agit de l'ancienne école maternelle qui a été reconvertie (extension et réhabilitation) en pôle culturel de proximité par l'agence Riguidel Architectes en 2019. Le bâtiment, d'une emprise totale au sol de 350 m², abrite la médiathèque, mais aussi les locaux de distribution de la Banque alimentaire du CCAS (Centre communal d'action

sociale), des locaux techniques et une salle polyvalente (aujourd'hui occupée par une entreprise mais dont la destination est amenée à évoluer).

Ce bâtiment se présente sous la forme d'un U qui encercle une cour de 500 m² (sol bitume). La cour comporte un préau (dalle béton balayé de 50 m²) qui se déploie devant l'entrée du bâtiment sur toute la largeur de la cour, un cabanon (15 m²) servant d'espace de stockage pour le mobilier et les jeux de la médiathèque et trois assises en bois (type chaises longues) amovibles. La cour ne comporte pas d'espaces végétalisés, mais un seul arbre et trois arbustes plantés dans de grands pots. (cf. plan et photos joints en annexe).

L'objet de cette résidence est de redéfinir les usages de la cour de la médiathèque et de repenser ses aménagements pour répondre à deux besoins principaux, par ordre de priorité :

1. Végétalisation, rafraîchissement : l'objectif est de débitumer et désimperméabiliser la cour pour répondre aux enjeux du réchauffement climatique, créer des îlots de fraîcheur et d'ombre, des espaces végétalisés agréables à vivre et propices à la détente (la mairie d'Étel menant en parallèle une réflexion sur l'insertion d'aménagements lowtech permettant d'améliorer le confort de la médiathèque en été).

2. Lieu de rencontres et d'animations : l'objectif est de faire de cet espace une véritable place publique ouverte à tous·tes, un lieu de convivialité, d'échanges, de rencontres, de spectacles et autres événements... pour renforcer le « vivre ensemble ».

Le·la résident·e réalisera un travail de concertation avec l'équipe municipale (élu·e·s et équipe des services techniques, espaces verts, culture...), les habitant·e·s d'Étel et les usagers·ères de la médiathèque (rencontres citoyennes, échanges et ateliers) pour concevoir de manière partagée des aménagements extérieurs (paysage, architecture, design, installations artistiques, signalétique...) répondant aux objectifs décrits ci-dessus et réaliser, si besoin, des maquettes, prototypes ou autres installations de préfiguration (chantier participatif). Une attention particulière sera portée sur une démarche frugale faisant la part belle au réemploi.

Ce travail de conception servira de feuille de route pour une réalisation des aménagements par les services techniques et espaces verts de la Ville et des prestataires extérieurs en 2027, dans les mois qui suivront la résidence (le budget de réalisation n'est pas arrêté à ce jour et sera communiqué ultérieurement au·à la résident·e).

Dossier de candidature

Les candidatures sont à adresser par email au format PDF, avant le 15 novembre 2026 minuit, à l'adresse : e.maisonabe@fonds-mg.fr

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Un CV mentionnant les coordonnées personnelles et professionnelles complètes du ou de la candidat·e (nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse email, téléphone, N° SIRET, N° MDA ou AGESSA...).
- Une brève note exposant les motivations du ou de la candidat·e pour séjourner au Château de la Garenne, ses envies, ses besoins, ses premières intentions. Il n'est pas demandé, à ce stade, une esquisse de projet.
- Un dossier illustré représentatif du travail du ou de la candidat·e (book/portfolio) présentant son activité professionnelle, ses recherches, ses réalisations, ses projets et ses publications.

Modalités de sélection

La sélection des candidat·e·s se fait sur dossier par un jury de professionnel·le·s du monde de l'art, de la culture et/ou de l'architecture et des représentant·e·s de la Ville d'Étel et du Fonds de dotation MG.

Le·la lauréat·e sera sélectionné·e en fonction de la qualité de son travail et de ses références et de la singularité de sa démarche. Le jury sera attentif aux liens tissés entre l'art et l'architecture dans la pratique des candidat·e·s et à des thématiques d'études telles que l'architecture, la construction, le territoire, le paysage, l'environnement bâti et naturel, etc. Une attention particulière sera également portée sur les pratiques de création située, les démarches de recherche et création en lien avec un territoire, son histoire, ses ressources et ses habitants ainsi que sur les démarches de concertation citoyenne.

La résidence est ouverte aux architectes, paysagistes et artistes des arts plastiques, visuels et appliqués (peinture, sculpture, dessin, gravure, installation, photographie, vidéo, arts numériques, graphisme, design...) vivant et travaillant en France.

Les candidat·e·s devront témoigner d'une pratique artistique ou d'une activité professionnelle. Pour les artistes-auteurs, l'affiliation à la Maison des Artistes, l'Agessa ou un autre organisme de gestion du régime de Sécurité Sociale est obligatoire.

Calendrier prévisionnel

- Lancement de l'appel à candidatures : le 13 oct. 2026
- Clôture de l'appel à candidatures : le 15 nov. 2026
- Étude des candidatures, jury et sélection du·de la lauréat·e : entre le 16 nov. et le 15 déc. 2026
- Début de la résidence : à partir du 8 mars 2027
- Clôture de la résidence : le 16 mai 2027 au plus tard
- Restitution de la résidence : entre le 14 juin et le 31 juillet 2027

À propos du fonds de dotation MG

Le fonds de dotation MG est un organisme d'intérêt général à but non lucratif ayant pour objet le développement et la diffusion de la pratique architecturale et artistique. Il soutient et promeut des projets culturels à la croisée de l'art et de l'architecture, dans une optique d'étude et de valorisation des territoires bretons.

Créé à Rennes en 2020 par les architectes associés de l'agence ALTA, le fonds de dotation MG répond à la volonté de ses fondateurs de décroquer les disciplines et d'expérimenter pour penser la fabrique de la ville et des paysages de demain.

<https://www.fonds-mg.fr/>

Contact

Éléonore Maisonabe
Coordinatrice générale
Fonds de dotation MG

22 av. Henri Fréville
35200 Rennes
02 99 26 33 26/ 06 31 71 83 05
e.maisonabe@fonds-mg.fr



ANNEXE

Photos et plan de la cour de la médiathèque municipale d'Etel



Vue de la cour de la médiathèque avec son cabanon de stockage, ses pots plantés, ses assises et son mobilier amovibles.



Vue de la cour de la médiathèque depuis le préau devant l'entrée du bâtiment.

